

**TERMS OF REFERENCE**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre  | Conseiller en développement du curriculum pour le Programme d’Education Accélérée (PEA) en Tanzanie.  |
| Lieu d'affectation  | A distance et Kibondo, Tanzanie  |
| Faire rapport à  | Gestionnaire de programme d'éducation, NRC Kibondo   |
| Durée   | 5-6 mois |
| Date de début prévue   | Février 2021  |

**CONTEXTE**

Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) est une organisation non gouvernementale et humanitaire avec plus de 60 ans d'expérience auprès des personnes affectées par le déplacement en leur permettant d’avoir une vie plus sûre et plus digne. NRC défend notamment les droits des populations déplacées et offre une assistance dans les domaines tels que : l’éducation ; l’Assistance juridique, conseils et information (ICLA) ; en Abri ; et en Eau, Assainissement et Hygiène (EAH).

L’objectif principale du projet d’éducation de NRC est de favoriser l’amélioration **de l’accès à une éducation de base à la fois protectrice et de qualité (en préscolaire, primaire et secondaire) pour les enfants déplacés**. Le projet comprend le développement et la réalisation d'un programme d’éducation accélérée (PEA). Les PEA sont des programmes flexibles, adaptés à l'âge et exécutés de manière accélérée, dans le but de fournir l’accès à une éducation adaptée aux enfants et aux jeunes défavorisés, trop âgés, non scolarisés, et en particulier ceux qui sont passés à côté de leurs études ou ont vu leur éducation interrompue à cause de la pauvreté, de la marginalisation, des conflits et des crises. L'objectif des programmes d'éducation accélérée est de fournir aux apprenants des compétences équivalentes et certifiées pour l'éducation de base en utilisant des approches d'enseignement et d'apprentissage qui correspondent à leur niveau de maturité cognitive[[1]](#footnote-1).

Le programme cible les réfugiés d'origine burundaise dans les camps de réfugiés (Nduta et Mtendeli) à Kigoma en Tanzanie où l’éducation est dispensée en utilisant le curriculum du pays d’origine, et plus particulièrement le curriculum Burundais. La langue d'enseignement est le kirundi pour les années 1 à 4 avec une transition vers le français comme langue d'enseignement dès la 5ème année. Selon le plan transitoire de l’éducation au Burundi 2018-2020, l'éducation de base au Burundi a été révisée. La participation à l'éducation est particulièrement faible parmi les adolescents et les jeunes burundais avec 78% des enfants inscrits à l'école primaire et seulement 3% inscrits en secondaire dans les camps. Alors qu'un programme d'éducation accélérée est actuellement en place, il ne couvre que les premières années de l'enseignement primaire et est basé sur l'ancien programme du Burundi. Il est nécessaire d'élaborer un programme d'enseignement accéléré basé sur le programme révisé du Burundi à utiliser dans les camps.

**Tâches, responsabilités et méthodologie**

Le consultant devra fournir une expertise technique et diriger un processus consultatif et collaboratif dans l’élaboration de curriculums accélérés. Cela inclut notamment les objectifs suivants :

a) Effectuer une revue documentaire et produire un rapport initial.

b). Diriger le co-développement d’un Curriculum Map (schéma du programme de révision du curriculum).

c). Consolider le Curriculum Map, développer une introduction au programme et un rapport.

**a). Revue documentaire et rapport initial**

Comme première étape de cette mission, le consultant devra entreprendre une revue documentaire secondaire comprenant le curriculum et matériels d’apprentissage de base utilisés au Burundi, les ressources existantes liées au PEA dans les camps, les ressources et orientations pour un PEA développées par le Accelerated Education Working Group[[2]](#footnote-2) (AEWG), les outils d'évaluation des apprentissages utilisés par NRC (ex : outils ACER) dans le cadre d’un PEA, des documents liees au contexte et autres outils/documents pertinents. Un ensemble de documents et un rapport résultant des nombreuses consultations en 2020 auprès des parties prenantes seront partagés par NRC auprès du consultant.

Cette phase comprendra la planification détaillée des ateliers sur le terrain qui auront lieu au cours de la phase 2, pendant laquelle le Curriculum Map sera co-développé avec des experts en éducation sur le terrain à Kibondo. Il est prévu que cette phase puisse être réalisée à distance.

**Délivrables :** rapport initial : Cela devra inclure au minimum les éléments suivants : considérations clés et résultats de la revue documentaire, une méthodologie et un séquençage détaillé (en particulier pour les ateliers sur le terrain et y compris la validation initiale des matériels/curriculums) et le plan de travail détaillé. Cela devra inclure la planification, les présentations et les matériaux nécessaires pour les ateliers.

**b). Diriger le co-développement d’un Curriculum Map.**

Sur la base du rapport (final) initial et du plan de travail, le consultant devra diriger le co-développement d’un Curriculum Map avec des experts en éducation, y compris des enseignants, des inspecteurs, des directeurs d’écoles, et des experts en éducation qui travaillent dans les camps. Il est prévu que le curriculum devra condenser les années 1 à 6 du curriculum burundais en 3 ans (chaque année couvrant donc 2 années de contenu)[[3]](#footnote-3). Les ateliers sur le terrain ont le but d’identifier les compétences, résultats et objectifs pour chaque sujet et niveau dans le PEA. Le curriculum devra inclure l’apprentissage Social et Emotionnel (SEL) sur la base du contenu du curriculum burundais et d’autre matériaux pertinents. Il est prévu que le consultant suivra le document d’orientation pour le développement des programmes accélères de l’AEWG qui sera publié en 2021. NRC a engagé un expert local en développement du curriculum qui soutiendra le consultant, notamment avec l’identification et coordination des experts par sujet pendant les ateliers, la coordination logistique, la traduction et la facilitation des sessions et ateliers.

Les ateliers sur le terrain devront aussi être une opportunité pour développer les capacités des participants[[4]](#footnote-4) en ce qui concerne le développement du curriculum. Dans ce but, la conception et facilitation des ateliers devront être élaborées pour développer le capacite des participants et devront inclure des pré et post-tests afin d’évaluer l’augmentation des compétences développées durant les ateliers. Ces données devront être soumises à NRC avec les délivrables. Cette phase inclura la validation locale et initial du curriculum. Il est prévu que cette phase puisse être réalisée sur le terrain à Kibondo et le consultant sera hébergé par NRC.

**Délivrables :** Mettre en œuvre les ateliers sur la base du rapport (final) initial et plan de travail. Soumettre un rapport simple décrivant les défis et les succès rencontrés sur le terrain et y compris les commentaires et l’apprentissage sur le processus du développement du curriculum.

**c). Consolider le Curriculum Map, développer une introduction au programme et un rapport.**

Sur la base des conclusions des ateliers, cette phase comprendre l’élaboration du Curriculum Map et le développement d’une introduction au Curriculum. Le Curriculum Map devra inclure au minimum les éléments suivants par sujet et niveau :

* Contenus Standards (Content Standards (Competences)),
* Descripteurs des niveaux de classe pour chaque Contenu (Level Descriptors)
* Résultats prioritaires pour les habilités et connaissances mesurables (Priority Outcomes)
* Guide d’accélération (guide général d’enseignement et d’évaluation au cours du terme)
* Les objectifs d’apprentissage mesurables décrivant le Learning Objective pour chaque Leçon liéé aux Résultats Prioritaires (Lesson Objectives). Il est prévu que le guide de développement du curriculum accélérée de l’AEWG sera une ressource inestimable pour l'élaboration du curriculum.

Le Curriculum Map devra être accompagné d’une introduction. Cela devra inclure a). Une présentation sur la méthodologie avec laquelle le curriculum a été développé, les liens vis-à-vis de la politique et du curriculum national du Burundi, les objectifs et vision du programme accéléré et de ses apprenants et

b). Une présentation du curriculum décrivant la structure et comment s’utilise le curriculum, la durée de l’année scolaire et de chaque niveau de PEA, la philosophie d’enseignement et d’apprentissage et des stratégies d’enseignement afin d’engager les apprenants de PEA.

Ainsi que le développement du Curriculum Map et l’introduction, le consultant devra préparer un rapport avec des recommandations concernant les prochaines étapes pour NRC pour le développement d’activités et de matériaux d’enseignement et d’apprentissage devant accompagner le curriculum. Il est anticipé que l’apprentissage résultant des ateliers pourra informer les prochaines étapes de NRC dans la mise-en-oeuvre du curriculum PEA.

**Délivrables**: Curriculum Map et Introduction finale. Rapport de recommandations et prochaines étapes.

Une note sur la langue : le curriculum devra être développés et soumis en Français et les rapports de préférence en Anglais. Considérant que plusieurs langues sont utilisées dans le curriculum burundais mais également dans les camps ; il sera demandé au consultant d’être particulièrement exigeant concernant le niveau linguistique pendant le développement du curriculum et des ateliers. NRC facilitera également la traduction et/ou la facilitation dans la langue pertinente si besoin.

**Coordination du processus**

NRC mettra en place un comité pour la gestion de cette consultance. Le comité examinera, partagera son feedback et approuvera tous les délivrables. Un coordinateur Education de NRC basé à Kibondo est dédié pour cette consultance et sera le point focal pour la planification et la mise en œuvre de toutes les activités sur le terrain, fournissant un appui logistique et administratif si nécessaire. Cet expert local en développement du curriculum accompagnera et soutiendra le consultant tout au long de sa mission.

**Mise en œuvre et résultats attendus**

Sur la base d'une semaine de travail de 5 jours, il est estimé qu'environ 5 à 6 mois seront nécessaires pour remplir toutes les fonctions du consultant. Le calendrier exact de mise en œuvre, y compris la répartition entre le travail à domicile et le travail sur le terrain, sera convenu avec le consultant avant la signature du contrat. Toutefois, un calendrier provisoire serait :

**Appendix 1: programme d’implementation**

| **Phase** | **Activite** | **# jours** | **Délivrable** |
| --- | --- | --- | --- |
| **1ere Phase :** Effectuer une revue documentaire et produire un rapport initial. | Revue documentaire | 25 | Rapport initial et matériaux pour les ateliers.  |
| Préparation d’un rapport initial et matériaux pour les ateliers |
| Revue du comité (5 jours) |  |  |
| Intégration de feedback sur le rapport initial  | 2 | Rapport initial et matériaux pour les ateliers approuvées et final. (Paiement partiel) |
| **2eme Phase** : Diriger le co-développement d’un Curriculum Map. | Exécution des ateliers sur le terrain et validation selon la méthodologie et plan de mise en œuvre approuvé.  | 60 | Rapport simple (Paiement partiel) |
| **3eme Phase** : Consolider le Curriculum Map, développer une introduction au programme et un rapport | Consolidation des contributions du terrain dans le Curriculum Map | 15 |  |
| Préparation du Curriculum Map, introduction et rapport simple.  |
| Revue du comité (5 jours)  |  |  |
| Integration de feedback sur le Curriculum Map, l’introduction et le rapport.  | 3  | Curriculum Map, Introduction et rapport final. (Paiement partiel) |

Note: la progression vers les phases suivantes de ce travail dépend de la soumission satisfaisante de chaque délivrable.

Le travail comprend 105 jours de travail de consultant dans une période maximale de 6 mois.

**Notes importantes sur la soumission de documents**

Toutes les données collectées dans le cadre de ce travail doivent être soumises avec les délivrables, dans un format largement reconnu tel que Microsoft Excel et Word. Il devrait y avoir une cohérence stylistique entre tous les documents soumis. Les documents soumis doivent avoir été relus avec compétence afin de ne contenir aucune erreur.

Tous les documents soumis à NRC doivent être un travail original et / ou les approbations doivent être demandées lors de l'inclusion des matériaux existants. Tout plagiat ou toute autre violation des droits de propriété intellectuelle, disqualifiera automatiquement le consultant concernant les paiements à suivre, mais NRC demandera également le remboursement des paiements déjà effectués.

Le consultant devra suivre l’orientation sur la participation des enfants ([Ethical Research Involving Children](https://childethics.com/ethical-guidance/)) et la politique de Child Safeguarding. En plus, tous les participants à toute interaction seront pleinement informés par le consultant de la nature et du but de l'intéraction. Le consentement éclairé doit être obtenu pour toute photographie, enregistrement audio ou vidéo, etc., conformément à la politique NRC sur le consentement.

NRC détiendra les droits de propriété intellectuelle sur tous les documents soumis par le consultant dans le cadre de ce travail. Le consultant doit donc s'assurer que tous les matériaux sont fournis à NRC dans le cadre des délivrables. Le droit de reproduire les documents reviendra à NRC et à ses agents contractuels. NRC sera libre de reproduire les documents à volonté et d'accorder des droits de reproduction.

**CALENDRIER DES PAIEMENTS**

 **Appendice 2 : Des prix et des paiements**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|   | **Délivrables** | **%** |
| 1.  | **1ere Phase :** Revue documentaire et rapport initial | 25 |
| 2.  | **2eme Phase** : Co-développement du Curriculum Map | 35 |
| 3. | **3eme Phase**: Curriculum Map, Introduction et rapport final | 40 |
|    |    | 100  |

Ce calendrier suppose que tous les délivrables soient approuvés.

**Accord du paiement**

Le paiement de la mission sera un montant forfaitaire. Le consultant devra inclure tous les coûts liés à la réalisation du travail dans le montant forfaitaire, y compris les vols, les voyages dans le pays, la nourriture, visa etc. NRC ne remboursera aucune des dépenses du consultant. NRC soutiendra et conseillera sur les voyages et l'hébergement en Tanzanie.

Le paiement pour le travail sera reparti comme suit :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|   | Monnaie | Montant |   |
| Prix pour le travail | USD   |    | Hors impôts |
| 15% retenue d’impôt | USD   |   |    |
| Prix total  |    |   | Impôts comprises |

**MECANISMES INSTITUTIONELS**

**Structure hiérarchique**

* Le consultant devra rendre compte au Education Programme Manager de Kibondo et tous les délivrables seront évalués par le comité.

**Responsabilités de NRC**

NRC fournira tout le soutien nécessaire pour permettre au consultant de réaliser sa consultance. Plus précisément, il:

• Le consultant sera payé après chaque étape du paiement selon le calendrier des paiements.

• Soutiendra le consultant avec les ateliers sur le terrain conformément au plan de travail er rapport initial.

• Organisera et payera pour tous les aspects des ateliers, y compris la location de salles, les invitations, la nourriture, l'impression des documents etc.

• Organisera les permis d'entrée au camp.

• Fournira un espace de travail dans le bureau de NRC Kibondo

• Fournira un briefing de sécurité et des mises à jour de sécurité

**Responsabilités du consultant**

Le consultant sera chargé d'entreprendre toutes les tâches décrites à l'annexe 1, ainsi que tous les délivrables. De plus, le consultant :

• paiera son logement et voyage en Tanzanie

• payera tous les frais de nourriture et autres frais de subsistance pendant le travail

• contractera une assurance médicale le couvrant à son domicile et lors de ses déplacements dans le cadre de cette mission ;

• fournira son propre ordinateur portable et équipement nécessaire pour entreprendre ce travail

• fournir à NRC tous les documents / photographies nécessaires pour obtenir des visas, des permis de camp, etc.

**EXPÉRIENCE ET QUALIFICATIONS**

Education formelle :

• Master en développement du curriculum ou dans un domaine similaire et relevant

**Contexte / compétences, connaissances et expérience spécifiques:**

• Expérience de développement de programmes d'enseignement accélérés non-formel et/ou de base

• Expérience en éducation dans des environnements à ressources minimales / en situations d’urgence

• Expérience des méthodologies d'apprentissage des adolescents / adultes

• Connaissance appliquée des principes et pratiques en matière de sensibilité au genre et d'inclusion

• Expérience de facilitation, formation, conception et mise en œuvre d'ateliers

• Expérience de la co-conception de ressources et de l'intégration de multiples perspectives dans le développement des ressources

• Connaissance à jour des tendances de l’élaboration du curriculum et de l’éducation accélérée

• Compétences technologiques (Word processing, Spreadsheets, recherche sur Internet etc.)

• Capacité à rédiger de manière concise et précise dans un langage facile à comprendre.

• Bilingue en français et excellent niveau en anglais

**Compétences comportementales:**

• Planifier et livrer des résultats.

• Communiquer avec impact et respect.

• Engagement à des méthodes de travail participatives et inclusives et à nouer des relations fondées sur le respect et la confiance mutuels.

**Processus de demande:**

La délai pour poser candidature est le 15 Février 2021.

Les candidats intéressés sont invités à envoyer un e-mail à tz.procurement@nrc.no

Le titre de l'e-mail doit être « Consultance pour le développement du curriculum PEA - NRC Tanzanie» PR numéro 8101072.

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

 • Méthodologie proposée (max 4 pages)

• 2 exemples de travaux antérieurs similaires ou pertinents (de préférence en français)

• 1 offre financière (Excel) détaillant le montant forfaitaire

• CV/s du/des consultant(s) (les CV ne doivent pas dépasser 3 pages chacun)

• Coordonnées de 2 personnes/organisations à consulter comme références (nous ne contacterons pas les références sans vous en informer).

• Veuillez inclure une brève déclaration de motivation (maximum 1 paragraphe) et indiquer la date de démarrage possible et mentionner où vous avez trouvé cette publication.

1. PEA définition : Accelerated Education Working Group: <https://inee.org/resources/accelerated-education-definitions> [↑](#footnote-ref-1)
2. Le Accelerated Education Working Group (AEWG) est composé de partenaires de l'éducation travaillant dans le domaine de l'éducation accélérée. Des ressources, du matériel et des conseils se trouvent ici: <https://www.unhcr.org/accelerated-education-working-group.html#:~:text=The%20Accelerated%20Education%20Working%20Group%20(AEWG)%20is%20made%20up%20of,Network%2C%20and%20War%20Child%20Holland> [↑](#footnote-ref-2)
3. Bien que le taux d'accélération suggéré soit de 2: 1, il peut être décidé après la phase 1 si cela est approprié et le taux peut différer en fonction des besoins et des conclusions du rapport initial. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les participants fait référence aux experts spécialisés, des enseignants, des directeurs d'école, des inspecteurs et des experts en éducation qui seront identifiés et coordonnés par NRC pour participer aux ateliers. [↑](#footnote-ref-4)